

Communiqué de presse / 1er septembre 2022

Journée internationale de lutte contre les Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale – 9 septembre 2022 –

La mobilisation doit se poursuivre pour relayer le message « zéro alcool pendant la grossesse »

A l'occasion du 6^{ème} SAFTTHON organisé en France autour de la journée Internationale de lutte contre les Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF), une étude OpinionWay commanditée par l'association SAF France montre qu'il est nécessaire de développer la fréquence et l'impact des campagnes de sensibilisation sur le risque *alcool et grossesse* auprès du grand public.

SAF France a donné le coup d'envoi de la 6^{ème} édition du SAFTTHON le 9 août à la Réunion pour prévenir le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) et les TCAF. Le Tour de France organisé par l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) avec le soutien de Prévention et Modération, partenaire de SAF France depuis 2019 s'est poursuivi ensuite à Dijon le 20 août, Avignon le 24, Toulouse le 26, Nancy le 29, Lille le 31 pour arriver aujourd'hui à Paris, avant Brest le 3, Nantes et le Val de Loire.

Ces évènements, à la rencontre de la population, des autorités publiques, des entreprises et des médias, ont pour vocation de sensibiliser et d'inciter le plus grand nombre à la prévention de la première cause de handicap mental d'origine non génétique et donc totalement évitable.

L'étude OpinionWay (voir méthodologie en fin de communiqué) montre que le pictogramme apposé sur les campagnes de sensibilisation et les conditionnements de boissons alcoolisées est identifié et compris par 75% des Français. Toutefois les femmes interrogées sur leur comportement durant leurs grossesses passées révèlent une consommation d'alcool d'au moins une fois par mois pour 6% d'entre elles et d'au moins une fois par semaine pour 2%. Des estimations probablement sous évaluées puisque leurs conjoints estiment respectivement ces fréquences de consommation à 12% et 4%...

Enfin, moins d'un Français de métropole sur quatre conserve le souvenir d'une campagne nationale de sensibilisation ou de prévention sur le risque *alcool et grossesse*. Les 18-34 ans eux-mêmes ne sont que 21% à garder en mémoire une action de sensibilisation menée dans le cadre du collège ou du lycée.

Le Docteur Denis Lamblin, Président de SAF France, déclare : «*Les résultats de cette étude Opinionway confirment qu'il y a encore beaucoup à faire pour informer la population sur le risque alcool et grossesse alors que 15 000 enfants naissent chaque année avec des troubles causés par l'alcoolisation fœtale. Nous devons dès lors intensifier nos programmes et poursuivre la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes -politiques, sociales, sanitaires et économiques- pour mettre fin à ce fléau*».

Pour Laurent Lutse, Président UMIH Cafés, Brasseries, Etablissements de nuit, «*l'engagement des professionnels de la distribution au service d'une consommation d'alcool encadrée et responsable est total. L'UMIH est mobilisée pour la 3^{ème} année consécutive aux côtés de SAF France et de Prévention et Modération pour sensibiliser ses clients à l'absence de toute consommation d'alcool durant la grossesse*».

Anders Røed, Président de Prévention et Modération, ajoute : « Les entreprises de nos filières, au travers de l'association Prévention et Modération, sont pleinement mobilisées depuis 4 ans aux côtés de SAF France et de l'UMIH, pour relayer les messages de prévention sur les risques liés à la consommation d'alcool durant la grossesse ».

Méthodologie de l'étude OpinionWay :

étude réalisée en ligne auprès de 1001 Français de Métropole âgés de 18 ans et plus (échantillon représentatif de la population en termes de genre, d'âge, de CSP, de catégorie d'agglomération et de région) et par téléphone auprès de 140 habitants des DROM (71 Guyane, 69 La Réunion) âgés de 18 ans et plus (échantillon représentatif des habitants de la Guyane et de La Réunion, en termes de genre, âge et CSP). Cette étude a été réalisée du 7 juillet au 29 août 2022.

SAF France communique à cette occasion sur le label « Entreprise amie des mamans et des enfants » qui en contrepartie d'un don de 500 euros dé-fiscalisable, permet d'accompagner une maman et son enfant pendant 1 mois ou de sensibiliser 100 collégiens.

A propos de SAF France

Acteur historique de la prévention des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF), l'association SAF France œuvre pour la formation, la recherche, les soins et la prévention, ainsi que la reconnaissance et l'accompagnement des personnes porteuses de TCAF. Elle est reconnue par de nombreuses sociétés savantes et regroupe les experts des TCAF en France.

Pour plus d'information : www.saffrance.com - [@SAFFrance](https://twitter.com/SAFFrance) - [@ETCAF](https://twitter.com/ETCAF)

A propos de l'UMIH

Fédérant 72% des entreprises syndiquées indépendantes, l'UMIH est le premier syndicat patronal du secteur CHRD et l'un des plus importants syndicats patronaux français. L'UMIH est présente et active dans tous les départements français, en métropole et en outre-mer, avec plus de 2 000 élus et 400 collaborateurs qui assurent au quotidien la promotion et la défense des professionnels Pour plus d'information : www.umih.fr

A propos de Prévention et Modération

Crée en 2019 par Brasseurs de France, la Fédération Française des Spiritueux et la Fédération Française des Vins d'Apéritif, l'association *Prévention et Modération* a pour mission de fédérer l'ensemble des initiatives des organisations professionnelles en matière de consommation responsable des boissons alcoolisées.

Pour plus d'information : www.preventionetmoderation.org